

MARCHE POPULAIRE IVV 8 Mai 2024 SAULNY

Circuit de 18 kms :

Communes traversées : Saulny – Woippy – Lorry les Metz

- Départ Salle polyvalente.
- A l'arrêt de bus traverser par passage protégé la rue de Metz et tourner à droite vers rond-point.
- Au rond-point allez tout droit sur voie cyclable sur 1,1 kms.
- A l'arrivée sur rond-point prendre à gauche la rue V.Hugo .
- Après 150 m prendre à droite allée des Cerfs.
- Prendre légèrement à gauche puis emprunter à droite chemin de terre longeant la volière.
- Tourner à droite sur sentier longeant l'enclos des daims.
- A la fin de ce sentier prendre à droite la rue J.Lorrain .
- Suivre cette rue sur 50 m puis tournez à gauche en direction du Collège Mendés France.
- Continuez tout droit pour arriver en face du stade.
- Prenez à droite grand chemin et le suivre sur 200 m
- Prendre à droite un chemin en herbe sur 200 m.
- Tournez à droite pour suivre chemin de terre étroit en montée.
- Arrivé en haut de ce sentier tournez à gauche.
- **CONTROLE – RAVITAILLEMENT N° 1** – La verrerie. **PK 3,5 kms** (Bifurcation 6 kms tout droit)
- Prendre à droite après le contrôle sur le chemin des Grands Journaux.
- Suivre ce chemin sur 1 km pour arriver à la croix de Vaux.
- Traverser la rue de Plesnois pour emprunter en face le chemin de Moremont .
- Prendre ensuite à droite au 2 -ème carrefour et aller tout droit sur chemin de terre.
- Ce chemin effectue une boucle sur 450 m prendre 1 er chemin à gauche en montée.
- Suivre ce chemin sur 300 m et prendre le 3 -ème chemin à gauche en direction de l'ancien stade.
- Prendre à gauche en face du stade puis après 120 m prendre petit sentier à droite et le suivre en contournant le stade sur champ d'herbe.
- Continuer tout droit sur Sentier Panoramique jusqu'à une barrière.
- **CONTROLE – RAVITAILLEMENT N° 2** – Fort Lorraine **PK 7,5 kms**
- Traversez la D7 et aller tout droit (bifurcation vers 12 kms à gauche)
- Prendre le sentier légèrement à droite
- Continuer sur 200 m pour arriver sur un grand chemin de terre.
- Prendre à droite et continuer tout droit sur ce chemin.
- Ce chemin fait une boucle vers la gauche vous la prenez et suivez toujours ce chemin en virages jusqu'à un carrefour. **PK 8,5 k**
- A ce carrefour prenez à gauche et continuez tout droit en légère descente sur Chemin de la Chapelle.
- Après avoir passé une barrière continuez tout droit, laissez sur la gauche deux chalets et après un autre chalet à droite et des terrains de tennis à gauche prenez à droite le petit sentier des Quenottes. **PK 10 kms**
- Descendre ce sentier et traverser le ruisseau de Saulny sur un petit pont de pierre.
- Remontez vers route de guerre (empierrée) et tourner à droite sur la route de guerre en direction de la Ferme St Maurice.
- Montez sur 500 m et prendre le premier sentier sur votre gauche, sentier montant vers Ferme St Maurice.
- A la fin de la montée tournez à gauche et suivre ce chemin dans le bois de Moremont .
- A la sortie du bois prendre à droite puis tout de suite à gauche pour vous retrouver sur la route de Guerre.
- Allez tout droit sur 500 m pour arriver au point de contrôle.
- **CONTROLE – RAVITAILLEMENT N° 3** – Notre Dame du Gros Chêne – **PK 12,5 kms.**
- A la sortie du contrôle prendre à droite un sentier en herbe dans un champ au bout de ce chemin tournez à gauche pour emprunter un chemin entre deux champs cultivés.
- En arrivant dans le bois prendre à droite un sentier sur 1,2 kms.
- Continuez toujours tout droit sur un sentier en pente qui rejoint en bas un large chemin de terre (GR 5F)
- Prendre ce chemin à droite sur 500 m pour rejoindre le chemin de la Droite Cote **PK 15 kms.**
- Tournez à gauche puis dans le village prendre la première rue à gauche chemin des Lavandières (avant le lavoir)
- Continuez tout droit chemin de terre qui traverse des cultures, vous arrivez au-dessus de la ferme de le Grande Tuilerie.
- Tournez à gauche puis après 60 m tourner à droite sur chemin en pente pour arriver au Moulin, chemin du Moulin.
- Tournez à droite et continuez tout droit (terrain de jeu à votre gauche)
- Continuez tout droit sur rue de Vigneulles, aller au bout de cette rue et en face du chemin de la Grande Tuilerie prendre à gauche un sentier le long du grillage qui rejoint le point de départ à la Salle Polyvalente. **PK 18 Kms.**

CIRCUIT de 12 kms :

- Après **contrôle ravitaillement N°2**, traversez la D7 et après 20 mètres tournez à gauche pour prendre en descente le chemin des Raillus.
- En arrivant à la Maison Forestière, traverser la D7 par passage protégé pour emprunter à droite le trottoir de gauche en descendant vers le village.
- Descendre la rue de Briey sur 300 mètres et en face du N° 16 traverser à nouveau la D7 par passage protégé et prendre en face le chemin des Fossés, chemin en herbe qui traverse les serres des Jardins du Château (maraicher) arrivé aux distributeurs du maraicher tourner à droite puis après 30 m tourner encore à droite dans la rue du Château . **PK 8,5 kms**
- Continuez tout droit pour sortir du village (calvaire à gauche) puis prendre à gauche chemin des courtes Rayes en descente.
- Après 200 m tournez à gauche sur chemin de Douars. Continuez tout droit et entrez dans le village par la rue du Moulin.
- Prendre la Zeme rue à gauche, rue des Courtes Rayes monter cette rue sur 100 mètres puis en face du N° 10 prendre à droite sentier de la petite Noue entre deux pavillons.
- Vous arrivez en passant devant un puits dur la rue de la Petite Noue tournez à gauche pour remonter cette rue jusqu'à la rue du Château.
- Continuez su 70 mètres puis tournez légèrement à droite dans la ruelle du Boudillon (en face du N° 16 de la rue du Château.
- Vous arrivez après 40 mètres sur la rue de Metz, prenez à droite le trottoir.
- Après 100 m après le N° 13 tournez à droite sur le sentier du Michelin le suivre pour arriver à la rue du Jardin Michelin.
- Allez toujours tout droit sur le sentier pour déboucher sur la rue du Moulin. Prendre à gauche jusqu'au carrefour avec la rue de Vigneulles, tournez alors à droite pour rejoindre le circuit de 18 kms et rejoindre la salle polyvalente.

CIRCUIT de 6 kms :

- Après le **Contrôle N°1** allez tout droit pour descendre le chemin de la Gentiere , puis aux premières maisons continuez tout droit dans la rue de la Gentiere.
- Vous arrivez sur la rue de Metz, tournez à droite jusqu' à la rue du Calembourg , traversez la rue de Metz par passage protégé et tournez à droite pour remonter la rue de Metz sur le trottoir de gauche sur 150 m.
- Après le N° 25 prendre à gauche le sentier de la Tuilerie sur 50 m puis tournez à gauche sur rue de la Tuilerie pour arriver 60 m plus bas sur la rue du Moulin où vous rejoignez le circuit des 12 kms pour poursuivre et arriver à la salle Polyvalente.